

Vers un monde sans armes nucléaires

Les députés travaillent actuellement sur un projet de loi de finance rectificative pour 2014. Souhaitons qu'ils se rendent à la conférence « *Vers un monde sans armes nucléaires* » (Assemblée Nationale, 26 et 27 Juin 2014) ou ils pourront comprendre non seulement le coût, mais principalement l'inutilité de cet armement ainsi que les dangers qu'il représente.

L'apparition de l'arme nucléaire en 1945 a rapidement été suivie de l'instauration d'un « équilibre de la terreur » entre les deux camps antagonistes de la guerre froide. Au milieu des années 1980, les Etats-Unis et l'Union Soviétique entretenaient un arsenal de 70 000 armes nucléaires. Les calculs de la dissuasion avaient abouti à la **situation absurde d'un monde vivant sous la menace permanente de l'anéantissement.**

Dans un premier temps, seules quelques puissances (Royaume-Uni, France, Chine) ont pris la décision de fonder leur sécurité sur la dissuasion nucléaire en se dotant de la capacité d'infliger à leurs adversaires potentiels des dommages humains disproportionnés et insupportables. Après qu'Israël les eut imités, l'Inde et le Pakistan ont suivi la même voie, de manière ouverte après la fin de la guerre froide. La Corée du Nord prétend elle aussi à l'arme nucléaire. Malgré la quasi-universalisation du Traité de non-prolifération (TNP) et le renforcement de ses dispositifs de contrôle, le risque de l'apparition de nouveaux acteurs nucléaires reste élevé. C'est tout l'enjeu des négociations avec l'Iran.

Heureusement l'Afrique du Sud a su montrer qu'il était possible d'assurer la sécurité internationale sur d'autres bases. Alors qu'il avait hérité du régime d'apartheid un armement nucléaire clandestin, ce pays a fait le choix de

renoncer à l'arme nucléaire et de participer activement aux efforts internationaux de lutte contre la prolifération et de désarmement.

Le XXI^e siècle s'est ouvert avec une nette diminution de l'arsenal nucléaire mondial (environ 16 300 ogives aujourd'hui) grâce notamment à d'importants accords internationaux qui ont pu organiser un désarmement substantiel sous la garantie d'un système de vérification contraignant. **Mais il est indéniable que** le désarmement nucléaire marque aujourd'hui le pas : blocages sur l'interdiction des essais et de la fabrication de matières fissiles à usage militaire, modernisation des arsenaux de toutes les puissances nucléaires, désaccords américano-russes sur la défense antimissile et l'utilisation militaire de l'espace, refus d'engager la négociation sur une zone exempte d'armes nucléaires et de destruction massive au Moyen-Orient, maintien d'arsenaux nucléaires tactiques qui font toujours de l'Europe un champ de bataille nucléaire potentiel.

Contrairement aux idées reçues à propos de la dissuasion nucléaire, cette stratégie n'est pas une garantie de paix et rien n'assure que l'arme nucléaire ne sera jamais employée. Outre les dangers de la prolifération nucléaire, ceux d'un tir accidentel persistent. Le simple fait de l'accroissement du nombre d'acteurs nucléaires multiplie les risques d'un échec de la dissuasion. Les instabilités de l'après-guerre froide, dont témoigne la crise ukrainienne, créent un nouvel univers stratégique, où l'éventualité d'un tir nucléaire d'une puissance estimant ses intérêts vitaux menacés pourrait redevenir une hypothèse crédible. Or les conséquences humanitaires d'une explosion nucléaire, même d'énergie relativement limitée, seraient démesurées.

Il est temps de relancer le processus de désarmement, qui est une obligation expresse du Traité de non-prolifération, pour parvenir à terme à un monde sans armes nucléaires. Ce but ultime est désormais accepté et appelé par la totalité des Etats ne disposant pas d'armes nucléaires, il est soutenu par de très

nombreuses organisations de la société civile, par des millions de citoyens, des milliers de maires et parlementaires, des hommes d'Etat.

La France, sa diplomatie, ses élites politiques, ses universitaires et ses chercheurs doivent être partie prenante de ce processus de désarmement et y contribuer par des propositions concrètes. Le présent colloque se situe dans cette perspective.